

# Marly

MAGAZINE MUNICIPAL

Marly-la-Ville

95

## Infos



### Jeu de Piste : retour en images sur la traversée historique de Marly-la-Ville

123<sup>o</sup>n  
juin  
2023

#### ÉVÉNEMENTS

Découvrez les prochains événements à venir sur votre ville

6 .p

#### CADRE DE VIE

Balader son chien en toute sérénité

8 .p

#### VIE CULTURELLE

Retour sur une année riche en actions culturelles

14 .p





Madame, Monsieur,

Les difficultés que nous avons à affronter sont suffisamment nombreuses : montée des prix sur de nombreux produits, manifestations autour de la réforme des retraites, crise économique, sociale, sécheresse dans nombre de régions, baisses de niveau des nappes souterraines en Ile-de-France. Alors, je souhaite que les fleurs et verdure des jolis mois de mai et juin vous apportent à tous une musique apaisante.

Nous n'oublions pas les nôtres, en célébrant ensemble les différentes commémorations du mois de mai. En effet, le lundi 8 mai, nous avons commémoré la fin de la Seconde Guerre mondiale, conflit qui aura coûté tant de vies à notre Nation, rendu également hommage à tous les Résistants et Déportés, en rappelant le souvenir de nos héros Marlysiens. Alors que la guerre en Ukraine sévit toujours sur le sol européen, nous espérons une paix prochaine.

Enfin, les 10 et 23 mai, nous nous rappelons avec nos voisins Fossatutiens combien l'esclavage a fait de victimes et nous célébrerons son abolition et la mémoire des aïeux avec leurs noms sortis de l'oubli.

Dans le contexte international, en ce début d'année beaucoup d'éléments ont pesé sur la préparation et la présentation du budget 2023. Plus particulièrement les hausses de prix, les coûts énergétiques malgré les efforts de sobriété, bloquent les dépenses de fonctionnement. Ces contraintes réduisent la capacité d'envisager le financement des investissements en voirie, bâtiments communaux, scolaires, sportifs et de santé. Elles ralentissent les travaux rendus nécessaires pour palier rapidement à la réduction des dépenses d'énergie et engager les structures d'accueil des nouveaux programmes de logements imposés en trop grand nombre.

Les choix n'ont pas été faciles, avec l'inflation déjà envisagée aux environs de 7%, répercutée par l'État en augmentant immédiatement les bases de valeurs locatives foncières. Les marges laissées à l'imposition communale se trouvent limitées sauf à pénaliser encore plus la fiscalité des ménages, situations bien difficiles pour beaucoup de collectivités.

Avec le Conseil Municipal, pour cette année encore, nous avons fait le choix de maintenir l'ensemble des services publics, de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune tout en veillant à préparer l'avenir, maintenir les engagements pris vers la solidarité, l'éducation, l'environnement, le sport, la culture, la santé, repris en chiffres et pourcentages budgétaires sur le site de la commune.

L'arrivée des beaux jours se conjugue avec tous ces moments de rencontres, de convivialité, de proximité, de programmes futurs, développés dans ce Marly Infos et rendus possibles grâce à l'engagement à nos côtés des partenaires associatifs, de l'ensemble des structures municipales, administratives, culturelles, sportives avec la communauté éducative que nous remercions encore, il restera toujours à faire.

OUI ! Il reste à faire, le débat existe, les rencontres, les entretiens, les consultations, alors pourquoi la vie de notre commune, et plus globalement les communes sont-elles aussi secouées par de la contagion de violence verbale des réseaux sociaux, violences anonymes, destructrices, agressions physiques et morales, menaces, outrages à l'encontre des élus, des personnels, des représentants d'autorités, pour quelles raisons, pour quels messages ?

Permettez-moi encore de croire comme beaucoup d'élus, de personnels et de citoyens, à l'action collective et à la parole publique.

Et notre joli mois de mai se terminera par la plus émouvante des fêtes, la plus affectueuse, celle des mamans. La commune leur souhaite à toutes, une très belle fête des Mères.

Votre dévoué, André SPECQ

## SOMMAIRE

2 INFOS GÉNÉRALES

3 VIE LOCALE

Ça s'est passé à Marly-la-Ville / CCAS /  
Vie culturelle / Urbanisme / Cadre de vie /  
Vie scolaire

19 ENFANCE / JEUNESSE

Relais Petite Enfance / Centre de Loisirs /  
Maison des Jeunes

22 VIE ASSOCIATIVE

29 ENTREFILETS

30 DÉLIBÉRATIONS

31 INFOS PRATIQUES

32 ÉTAT CIVIL

34 AGENDA

### BULLETIN MUNICIPAL DE MARLY-LA-VILLE

#### Responsables de la publication :

- André SPECQ, Maire
- Sylvie JALIBERT, Maire adjointe /  
Communication et Information
- Service Communication :  
communication@marlylaville.fr  
Avec le concours du Club Image et Son

Ce bulletin fait appel à la contribution  
de plusieurs auteurs qui sont garants de  
leurs propos.

#### Imprimerie : J.B. IMPRESSIONS

www.jbimpressions.com  
03 44 63 46 76

#### Hôtel de Ville :

01 34 47 46 46  
mairie@marlylaville.fr  
www.marly-la-ville.fr



## MADAME CUMAN NOUS A QUITTÉS

**En juillet 2022, Monsieur le Maire et son conseil municipal étaient très fiers de souhaiter un bon anniversaire à notre centenaire marlytienne, Madame Cuman, mais elle n'a pas voulu atteindre son cent unième anniversaire.**

Madame Cuman avait consacré sa vie à la générosité envers les autres et au bénévolat. Infirmière de métier, elle décide de s'engager dans l'humanitaire en Afrique afin d'aider malades et miséreux. De retour sur Marly-la-Ville, elle décide d'être bénévole au Secours populaire. Elle se dévoue alors pour les personnes en situation de précarité. Dans la vie de tous les jours, elle est à l'écoute de tous ces gens dont un jour la vie a basculé suite à une tragédie personnelle ou une maladie.

En 1983, elle se présente sur la liste de Monsieur Lucien Jean, devient conseillère municipale et fait partie de la commission du centre communal d'aide sociale. Elle participera au conseil d'administration de la maison de retraite Jacques Achard, établissement où elle a fini paisiblement ses jours.



## LA GALETTE

Le 11 janvier, 220 seniors, contents de pouvoir enfin se retrouver ensemble, se sont rejoints à l'Espace Culturel Lucien Jean pour un spectacle de variétés puis ont partagé la traditionnelle galette sous un air d'accordéon.



## LA DICTÉE ET SON CERTIF'

**Dimanche 12 mars 2023, la salle des fêtes s'est transformée en salle de classe, pour passer les épreuves du certificat d'études de 1923.**

Pour l'ambiance, les murs avaient été décorés par de nombreux objets d'époque : des règlements intérieurs des écoles, du contrat de travail de l'enseignante (tellement surprenant), qui comporte tellement de contraintes, d'interdictions et d'obligations, de tableaux, de cartes anciennes, de livres, sans oublier, un petit bureau avec encrier, la grande règle en bois sur le tableau et bien évidemment le bonnet d'âne.

Un exercice d'écriture avec plume, encre violette et buvard, a permis à tous de se mettre en condition de l'examen de 1923. Certains ont continué avec la plume, et d'autres plus à l'aise avec un stylo qui facilitait bien la tâche !

L'épreuve a commencé par une dictée avec 10 fautes d'orthographe à retrouver, suivie d'exercices de français, avec du vocabulaire devenu désuet de nos jours, de l'arithmétique avec le prix de moutons et de veaux, d'horloge avec la grande aiguille qui prend de l'avance chaque heure, de la géographie, où il fallait savoir replacer

des villes ou sites extraordinaires, de l'histoire et des sciences.

De nombreuses matières de l'époque étaient représentées. Comme dans un examen, pas de bruit, le cerveau en ébullition, chaque candidat a joué le jeu.

Puis les correcteurs se sont mis à travailler pendant que l'instituteur présentait les réponses attendues pour être reçu à l'examen du certificat d'études.

En attendant les résultats, tous les participants se sont partagés en trois groupes afin de répondre à un quizz de culture générale en s'amusant.

Félicitations à tous les élèves qui n'ont pas démerité, tant l'épreuve était ardue ! Un diplôme de participation a été distribué à tous et un goûter très sympathique a clôturé cette après-midi.

Rendez-vous est déjà pris l'année prochaine, au mois de mars pendant la semaine de la Francophonie ! N'oubliez pas et n'hésitez pas à venir nous rejoindre!

## CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 MARS 1962

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Un dépôt de gerbe a eu lieu devant la stèle de la FNACA au cimetière de la Sablonnière par Monsieur CAMEROTA et Léa, suivi par celle de Monsieur le Maire et l'équipe municipale.

La cérémonie au monument aux morts, s'est déroulée en présence du président de la FNACA, Guy THELU, de nombreux élus, du Père Thierry Louis LACOMBLEZ de Louvres et de Marlysiens que la pluie n'avait pas empêché d'y participer.

## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

Le lundi 8 mai, après un dépôt de gerbe au cimetière devant la stèle de la FNACA, Monsieur le Maire et le conseil municipal, entourés de la FNACA, de l'UNRPA et de partis politiques, ont commémoré le 78<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945 au Monument aux Morts.

En fin de cérémonie Guy THELU, président de la FNACA a souhaité remettre la médaille du 60<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le feu de la Guerre d'Algérie, en remerciement à Mme DUCOS, aux maires-adjoints Daniel MELLA et Sylvie JALIBERT, à leur porte-drapeau, M. SOULIN, aux 2 policiers municipaux ainsi qu'à monsieur André DEYME.





# UN VOYAGE DANS LE TEMPS GRÂCE AU JEU DE PISTE

**Saviez-vous que le presbytère abritait autrefois une mairie-école ?  
Qu'il y avait un hospice au centre de la ville ou encore que le monument  
aux morts a été déplacé ?**

Tous ces secrets ont été soigneusement dévoilés dans le cadre du nouveau jeu de piste le 13 mai.

Sacs sur le dos, en famille ou entre amis, une centaine de petits et grands explorateurs sont partis à la quête de l'histoire de Marly-la-Ville ! Résoudre des énigmes, déverrouiller des trousse cadennassées au préalable, avoir l'œil et observer de vieilles cartes postales... autant de défis relevés par les participants !

Bravo à tous !

### On vous en dit plus ?

Un carnet de route accompagnait les 26 équipes et révélait de vieux clichés du centre historique (ancien Hôtel du Nord, les différentes mairies, la maison Dalibard...) et de nombreuses anecdotes ! Les différentes étapes ont emmené les participants à faire la rencontre du Maire et des maires-adjoints à l'Hôtel de Ville mais aussi à découvrir la Ferme de l'Hospice (ex-Cuypers).





## TERRE DE JEUX 2024 : UNE JOURNÉE CONSACRÉE AUX SPORTS OLYMPIQUES !

La commune de Marly-la-Ville, a reçu le label Terre des Jeux 2024, aussi dans ce cadre, les élus ont souhaité défendre les valeurs olympiques en instaurant cette année, une journée spécifique consacrée aux sports dont les disciplines sont reconnues par les instances olympiques et représentées à Marly-la-Ville.

Au vu des nombreux événements municipaux et associatifs, la solution la plus adaptée a été de placer cette journée le samedi 9 septembre déplaçant ainsi le forum au dimanche 10 septembre.

Cette journée, veille du forum, permettra aux Marlysiens de participer et de tester les sports avant les inscriptions au forum du lendemain.

Cette journée conviviale portera les valeurs olympiques que sont l'amitié, le respect et l'excellence et les valeurs paralympiques que sont la détermination, l'égalité, l'inspiration et le courage.

Alors notez la date du samedi 9 septembre dans vos agendas, les disciplines proposées (sous réserve) seront l'athlétisme, le badminton, le basket ball, l'escrime, le football, la gymnastique, le handball, le judo, le tir à l'arc, le vélo, le volley ball, le tennis, et le tennis de table. Un programme sera communiqué avec les disciplines, les horaires, et les lieux accueillants.





## NOS ESPACES VERTS À L'HONNEUR



### ÉLAGAGE DES ARBRES

Une grosse partie des chantiers d'élagage a été effectuée par notre service des espaces verts. Cette campagne a été réalisée avec succès et se termine avec les beaux jours. Tous les déchets verts ont été recyclés pour embellir les parterres de fleurs dans la ville.



### ARBORER LA VILLE

Nouvelle création des agents des espaces verts. Cet olivier qui trône sur le parvis de l'Hôtel de Ville, symbole de longévité et d'espérance, contribue à l'embellissement de la commune.



## TOURS JUMELLES : LE CHANTIER SE POURSUIT !

Le chantier des tours jumelles se poursuit avec le remplacement des pierres, la restauration de la ferronnerie et de la menuiserie. Restez connectés sur nos réseaux sociaux pour suivre les grandes étapes de ce chantier d'envergure !



## UNE RÉNOVATION POUR LA SALLE DALIBARD

**Située au cœur du bourg, la Salle Dalibard est très importante pour la commune par l'utilisation plurielle et quotidienne qu'elle offre.**

D'une part, elle permet aux diverses associations locales de se réunir, mais elle sert aussi selon les créneaux horaires comme salle de classe pour la pratique instrumentale des élèves musiciens ou pour l'accueil de petites manifestations d'écoute musicale.

Enfin, cette salle est emblématique pour la commune, et cela pour trois raisons : Construite au démarrage et en tête de pont du programme pavillonnaire « le Vert Clos », elle est emblématique du quartier mais surtout d'une époque : celle de la très forte croissance démographique des années 70 dont bénéficie alors le village. Ancienne salle des ventes des futures habitations individuelles, elle a été édifiée sur un modèle de construction typique des années 70, avec son toit en pointe de diamant et ses renforts en bois qui surgissent du sol sur un plan en croix. Elle fait office de signal urbain. Enfin, de par son emplacement privilégié qui la situe à la charnière entre le vieux bourg et le secteur pavillonnaire, c'est un équipement municipal fédérateur.

Aujourd'hui, cette salle présente des signes de vétusté, c'est pourquoi la commune envisage de la rénover sur la période de mai à septembre 2023.

La rénovation inclura notamment la réfection des matériaux usés, la mise aux normes de la salle en matière d'économies d'énergie, d'accès aux personnes en situation de handicap et d'accueil des activités diverses et musicales.

L'utilisation de la salle couvrant les périodes de rythme annuel scolaire, les travaux seront réalisés au maximum sur la période des vacances d'été afin de minimiser l'impact sur les activités.



## LES DÉPÔTS SAUVAGES, LES DÉJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE PUBLIC, EST-CE SUPPORTABLE ? ÉVIDEMMENT NON !

Les agents municipaux en charge de la propreté du domaine public, voiries et espaces verts, sont consternés de supporter chaque jour les incivilités dues aux dépôts sauvages qui se multiplient, accompagnés des déjections canines qui souillent les trottoirs et les espaces verts.



Ces incivilités inacceptables sont indignes d'un pays civilisé, elles nuisent à la qualité environnementale de notre commune. Chaque jour 1 à 2 camions de déchets sont collectés sur les trottoirs, routes, chemins, espaces verts, parkings qui vont du matelas souillé, meubles, sacs d'Ordures Ménagères (OM), détritrus en tout genre passant par des rejets de gravats de fin de chantier, de pots de peintures, etc. ! Aussi, nos personnels en charge de la propreté du domaine public s'évertuent de maintenir 6 jours sur 7, la plus propre et la plus agréable possible notre cité.

Les coûts induits par les dépôts sauvages sont conséquents pour le budget communal, de l'ordre de **200 000 euros par an**, pour les collectes, le transport, le tri, le traitement de ces dépôts sauvages. Ce budget serait bien plus utile dans d'autres investissements. Ces comportements sont dégradants pour l'image de notre ville, mais aussi pour la majorité des habitants respectueux de leur environnement.

**Nous renouvelons la communication, en espérant que ce ne soit pas lettre morte, que tous les dépôts sauvages sur le domaine public sont INTERDITS et condamnables.** L'amende encourue en cas d'abandon de déchets est de **150 euros**, tous les types de déchets sont concernés : **poubelles, mégots de cigarettes, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quel que soit sa nature.**

À noter aussi que l'abandon d'épave sur le domaine public est puni de **1 500 euros** d'amende, **tout comme l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule.**

Les consignes ont été données aux services de police, de verbaliser sévèrement, les contrevenants identifiés.

**Autre rappel :** Les sorties d'encombrants sur le domaine public ne sont pas appropriées pour l'environnement ni pour le voisinage immédiat. Les trottoirs ne sont pas des poubelles

où l'on peut déposer n'importe quoi n'importe quand. **Elles sont répréhensibles et condamnables : merci de respecter les jours de collecte des encombrants.**

### RAPPEL

Une déchèterie gratuite est au service de tous, 6 jours sur 7 (fermée le mardi).

**Avenue du Beaumontoir, Zone d'Activités Le Roncé, 95380 Louvres**

Concernant les déjections canines, **c'est une vraie plaie** pour les piétons ; afin de déambuler librement sur les trottoirs, les espaces verts, les sentes piétonnes, transformés en « **toilette d'aisance** » pour la race canine, il faut être vigilant pour ne pas piétiner ces déjections nauséabondes, qui apparemment n'indisposent pas un seul instant, le propriétaire de l'animal de compagnie, pas responsable des incivilités mais du manque de respect de son maître indélicat, vis-à-vis des autres promeneurs, sauf éventuellement quand c'est lui qui marche sur « une sentinelle ».

Nous avons un bon nombre de plaintes de riverains qui nous demandent : « **Que fait la mairie ? Pourquoi la police municipale ne sanctionne pas ?** ».

La prise sur le fait est rare et relève d'un miracle, seuls les propriétaires doivent accepter, même si ce n'est pas agréable, de récolter les déjections de leurs compagnons à quatre pattes, mais surtout de ne plus penser à « **pas vu pas pris** ». Pour que le plaisir de se promener dans les rues de Marly-la-Ville ne soit pas gâché par un slalom entre les déjections, « l'affaire » doit être « dans le sac » !

**Pensez à vous en munir avant de sortir et à ramasser les déjections de votre animal sur la voie publique.**

Ne pas respecter ce geste simple pourrait vous coûter cher la promenade de votre chien, 135 € selon l'article R634-2 du code pénal.

**Rappel :** les chiens de **catégorie 1 et 2** dits « **chiens dangereux** » doivent être tenus en laisse par une personne majeure et muselés dans les lieux qui ne leur sont pas interdits. Nous comptons sur les propriétaires de nos amis à 4 pattes pour que la promenade soit agréable pour tous afin de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie.



# JAMAIS SANS MA LAISSE...

## LA PROMENADE...

Il n'est pas rare de voir un maître promener son chien dans les lieux publics sans laisse, et d'être confronté à des incidents ou accrochages.

Vivre avec un chien en ville impose des responsabilités et le respect de certaines règles. C'est grâce à votre comportement citoyen que votre animal de compagnie se sentira bien et sera mieux accepté.

En ville, la loi française n'interdit pas systématiquement de promener son chien sans laisse. Ce sont des arrêtés municipaux qui stipulent si l'animal doit être attaché ou pas. Un chien peut divaguer quand il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qu'il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant les 100 mètres.

Les propriétaires d'animaux de compagnie sont en premier lieu responsables de leur bien-être mais aussi des éventuels dégâts matériels ou blessures physiques que ceux-ci peuvent occasionner. Un maître est donc responsable de son animal dans le domaine privé mais également sur l'espace public. Ces mesures évitent tout simplement que l'animal ne sème la panique ou la colère parmi les passants qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants.

Par conséquent, nous vous demandons de contrôler le comportement de votre animal lorsque vous sortez en prenant toutes les précautions utiles afin d'empêcher un accident.

## Nos conseils pour promener son toutou en toute sécurité :

- Votre chien est votre ami certes mais **certaines personnes peuvent en avoir peur, donc, on retient son chien à l'approche des passants ;**
- **Promener votre chien en laisse : celle-ci doit être assez courte** pour éviter tout risque d'accident ;
- **Ne laissez jamais seul votre chien sans surveillance** sur la voie publique.
- Aux abords des établissements scolaires, **ne pas se tenir proche du portail**, le chien pourrait être surpris par les enfants. Rester en retrait.
- Éviter les mauvaises situations, **ne pas attendre trop longtemps de rappeler son chien si celui-ci est en liberté**. Si on attend trop longtemps avant de le rattacher lorsqu'on croise des personnes, il est fort probable qu'il court pour aller les saluer et qu'il ignore royalement nos appels.
- **Garder la laisse à la main** pour le rattacher à tout moment ;
- Attention même les chiens tenus en laisse ne doivent **pas accéder aux aires de jeux pour enfants, complexes sportifs, établissements publics, commerces, cimetières**. Cette interdiction ne s'applique pas aux chiens accompagnant des non-voyants.

**Soyez vigilants, une campagne de sensibilisation contre les déjections canines va bientôt être lancée par la commune. Nous comptons sur vous pour nous aider à garder une ville propre où il fait bon de se balader, à l'approche des beaux jours !**

### QUE DIT LA LOI ?

#### Article L211-22 du code rural

Création Ordonnance 2000-914 2000-09-18 art. 11 I, II JORF 21 septembre 2000

Création Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 - art. 11 () JORF 21 septembre 2000

Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous

ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26.

Les propriétaires, locataires, fermiers ou métayers peuvent saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière.

Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités d'application du présent article.

#### Article R634-2 du code pénal

(Version en vigueur depuis le 14 décembre 2020)

Création Décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 - art. 8

Hors les cas prévus aux articles

R. 635-8 et R. 644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.



### POUR VOTRE SÉCURITÉ, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



La Police Municipale et le Centre Communal d'Action Sociale vous proposent d'adopter les bons réflexes au quotidien. Il convient donc de redoubler de vigilance en respectant des conseils simples.

Les seniors sont plus fragiles et de ce fait plus exposés aux agissements des délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse. Les seniors sont particulièrement concernés par les cambriolages, escroqueries, abus de faiblesse, pickpockets, vols à l'arraché, arnaques sur internet et téléphones portables.

Nous vous invitons donc à être vigilant ! Présences de véhicules ou individus aux agissements suspects, faites appel à :

- La Police Municipale de Marly-la-Ville : **01 34 47 46 53** (ou à la mairie : **01 34 47 46 46**)
- La Police Municipale à caractère intercommunale : **01 34 31 31 21**
- La Gendarmerie : **17**

#### OPÉRATION SÉRÉNITÉ

- La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.
- Établissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez toujours à proximité de vous un téléphone.
- Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance (renseignement auprès du CCAS : 01 34 47 46 55).

- Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle, n'hésitez pas à contacter la mairie, la police municipale ou la gendarmerie. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

#### LES GESTES DE PRUDENCE

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique.
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez-les à une personne de confiance.
- Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur.
- Entreposez vos outils et les échelles dans des locaux fermés.
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle ».
- En cas d'absence prolongée, pensez à faire la demande Opération Tranquillité Vacances. Ce dispositif est gratuit et il permet d'informer les forces de l'ordre de votre absence pour surveiller votre domicile.





## VOS DÉPLACEMENTS

### À L'EXTÉRIEUR

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.
- Faites-vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.
- Si vous avez le sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu animé.
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres.
- Votre sac doit être fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

### UNE VISITE À VOTRE DOMICILE

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte.
- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.
- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez-vous.



- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la police ou la gendarmerie.

### SI VOUS ÊTES VICTIME

- N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens.
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

### L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ

#### VACANCES : PENSEZ-Y !

Afin de laisser sa maison l'esprit tranquille lors d'une absence prolongée (vacances, voyage professionnel, santé...), la police municipale de Marly-la-Ville et la Communauté d'agglomération de Roissy Pays de France proposent un service de surveillance de votre domicile en cas d'absence.

Ce dispositif gratuit a pour but de dissuader d'éventuels cambrioleurs par des rondes régulières, à des heures variées, aux abords de votre domicile pendant vos absences. Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, renseignez-vous auprès de la mairie : [mairie@marlylaville.fr](mailto:mairie@marlylaville.fr)

### LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

Le démarchage à domicile – aussi appelé « porte-à-porte » – est autorisé mais il est régi par une réglementation stricte. En somme, depuis le 28 mai 2022, si le consommateur a manifesté de manière claire et non ambiguë ne pas vouloir faire l'objet d'une telle visite, le démarchage à domicile est donc interdit.



## LA SAISON CULTURELLE S'ACHÈVE BIENTÔT, MAIS LA NOUVELLE EST DÉJÀ EN PRÉPARATION...

Depuis le début de l'année 2023, l'Espace Culturel Lucien Jean a accueilli de beaux moments forts en émotions :

► Le 20 janvier, les Jeunes Ballets du Sud nous ont proposés une interprétation du classique de Racine "Phèdre", empreinte de danse et de modernité.



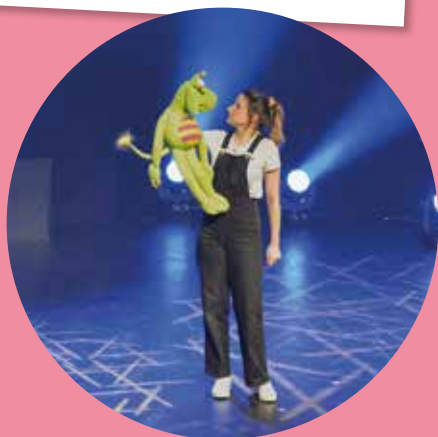
◀ Le 27 janvier, lors de la Nuit des Conservatoires organisée par les Écoles Municipales de Musique et de Danse, les 9 enfants participant au projet Démon se sont vus confier officiellement leurs instruments en présence des élus, de leurs encadrants et de leurs familles. Un instrument qu'ils garderont tout au long de leur apprentissage durant 3 ans jusqu'au concert tant attendu à la Philharmonie de Paris.



▼ Le 17 février, c'est le spectacle "Géométrie Variable" de la compagnie du Faro qui nous a interrogés sur nos manières de penser la société sur fond d'illusions et de mentalisme.



▼ Le 4 février, Capucine et Eliott nous ont proposé un spectacle drôle et haut en couleurs !



► Le 16 mars, le spectacle "Du Silence au Concert" de la Compagnie Musique Acoustique Machine a fait danser nos tout-petits maternels et relais petite enfance.





◀ Le 24 mars, les "Voyageurs du Crime" nous ont fait monter à bord de l'Orient-Express pour une formidable intrigue digne des plus grands romans d'Agatha Christie.

➤ Le 13 avril, le spectacle "Le Mensonge" de la Compagnie Act2 a été proposé aux classes élémentaires des écoles du Bourg et du Bois Maillard.



➤ Le 11 mai, le spectacle "L'autre de moi" de la Compagnie Acta a fait voyager les maternelles du Bois Maillard, les enfants du Relais Petite Enfance et de l'IME dans les sonorités et les rythmes de la terre.



➤ Les 26 et 27 mai, Les Chup's ont présenté "Chup's Story", une comédie musicale sur le thème de la télé-réalité et l'Atelier de création a proposé une exposition.

➤ Sans oublier l'exposition "Les Marlysiens ont du talent" proposée par les artistes marlysiens et l'exposition "40 ans de photos et de passion" du Club Image et Son.

Vous souhaitez des places pour la saison prochaine, rendez-vous à partir du mois de septembre sur la billetterie en ligne : [billetterie.marlylaville.fr](http://billetterie.marlylaville.fr) !

Pour connaître les prochains spectacles, abonnez-vous dès à présent à nos pages Facebook et Instagram et retrouvez toute l'actualité culturelle de votre commune !



## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS À L'ESPACE CULTUREL LUCIEN JEAN

- **Du 9 au 24 juin** : Rendez-vous pour la visite de l'exposition proposée par l'association Imagin'Art.
- **16 et 17 juin** : Spectacle de fin d'année de l'École Municipale de Danse.
- **21 juin** : Fête de la Musique (rue Marcel Petit).  
Avec en première partie, les démonstrations proposées par les écoles de musique et de danse, des initiations de danse et en seconde partie une soirée musicale boule à facettes et dj set !
- **24 juin** : Concert de fin d'année de l'École Municipale de Musique.
- **30 septembre** : Lancement de la nouvelle saison culturelle 2023-2024 !



## L'ACTION CULTURELLE À MARLY-LA-VILLE

**Au cours de la saison, les écoles sont invitées à assister à des spectacles au sein de l'Espace Culturel Lucien Jean. Cette locomotive de démocratisation culturelle, avide de rassembler les publics, s'efforce de tendre la main aux scolaires dès le plus jeune âge. C'est ainsi que les artistes, au-delà d'être sur scène, vont à la rencontre des tout-petits, des maternelles, des élémentaires et des collégiens.**

### AUTOUR DES SPECTACLES



C'est presque devenu une habitude : lorsqu'un spectacle est joué à l'Espace Culturel, les compagnies poursuivent leur travail au sein des établissements scolaires et d'accueils.

L'IME Madeleine-Brès, tout comme le Relais Petite Enfance et deux des écoles maternelles, ont bénéficié d'ateliers autour des spectacles « Amnia au monde » et « L'Autre de moi ». « Du Silence au Concert » a proposé une approche plus intime de la musique au Relais Petite Enfance et à une classe maternelle. « Le Mensonge », dont le thème est équivoque, a quant à lui cherché à provoquer le mouvement, à travers la danse, chez les élémentaires du Bourg et du Bois Maillard.

### LE CIRQUE DANS TOUS SES ÉTATS



Répondant à une proposition du réseau CirquEvolution, l'Espace Culturel a proposé à deux classes de 5<sup>e</sup> du collège Françoise-Dolto un cycle de cirque pour le moins surprenant !

Trois spectacles dont « Géométrie variable », des ateliers d'acrobatie, jonglage, mentalisme et même de critique journalistique... Tout était réuni pour ce projet ! Beaucoup de notions donc, mais aussi une expérience inédite offerte aux élèves... Un nouveau professeur de physique-chimie s'est introduit durant une heure de cours et a défendu des théories scientifiques assez farfelues tout en menant des expériences surprenantes. Piège ou réalité, aux collégiens de vous raconter !

Le projet s'est clôturé le 18 avril à Nil Admirari / Nil Obstrat à Saint-Ouen-l'Aumône.

### ELECTRO STREET POSE SES VALISES SUR LE TERRITOIRE



Ils sont cinq et peuvent se vanter d'être les pionniers de la danse électro en France. Alou, Adrien, Mamadou, Taylor et Romain sont à la fois danseurs, chorégraphes, acteurs et mêmes champions du monde ! Le groupe Electro Street, fondé en 2007, pose ses valises sur le micro-territoire de Marly-la-Ville, Fosses et Survilliers, dans le cadre du projet des résidences-missions lancé par la communauté

d'agglomération Roissy Pays de France.

Pendant plusieurs mois, ces artistes multidisciplinaires composent avec les écoles de danse, les services enfance-jeunesse et les associations des trois villes.

À Marly-la-Ville, le centre de loisirs élémentaire, l'École Municipale de Danse et l'IME Madeleine-Brès intègrent le projet au projet et le font vivre à travers des ateliers de découverte et des performances endiablées. À suivre !

### DÉMOS POURSUIT SA ROUTE

Depuis septembre, le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DémOs) voit les jeunes musiciens (7-12 ans) évoluer au cours des deux ateliers hebdomadaires. Avant la cérémonie officielle de remise des instruments, fin janvier, les enfants ont choisi l'instrument sur lequel ils souhaitaient travailler, violon, alto ou violoncelle.

Un premier morceau empreint de fierté durant la Nuit des Conservatoires, qui annonce la suite de ce projet



enthousiasmant : stages musicaux pendant les vacances scolaires et répétitions en orchestre, conclu par un grand concert de fin d'année à la Philharmonie de Paris !

Vous souhaitez rejoindre l'orchestre DémOs à partir de septembre ?

Contactez dès à présent le service Enfance-Jeunesse au 01 34 47 46 43





# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

De l'écriture à la défense animale, en passant par le travail d'illustratrices de littérature jeunesse, il y en a eu pour tous les goûts ! Les publics étaient au rendez-vous, centres de loisirs, scolaires mais aussi habitués de la bibliothèque. Retour sur les nombreux événements qui ont ponctué ces derniers mois !

L'année a débuté avec le cycle d'ateliers d'écriture « **Arts et émotions** » durant lesquels le centre de loisirs élémentaire (CE2 au CM2) rédige et dessine selon une émotion définie, un mercredi par mois.



L'exposition **L214 « Un animal, des animaux »** qui s'est déroulée du 10 janvier au 18 février, a sensibilisé le jeune public à la question de la cause animale. Dans ce cadre, six ateliers à destination des élémentaires

ont eu lieu en s'appuyant sur de nombreuses explications et supports pédagogiques.

**Livre comme l'air**, le festival de littérature jeunesse de Roissy Pays de France, qui s'est achevé le 15 avril dernier à Arnouville, avait pour thématique le jeu et mettait à l'honneur cette année l'auteur et touche-à-tout Christian Voltz.

Marly-la-Ville, ville partenaire du festival, a accueilli deux ateliers scolaires en présence de deux illustratrices :

- Marie-Noëlle Horvath qui, en s'appuyant sur son album *Tous emmitouflés* a fait dessiner les enfants sur du tissu en les invitant à broder quelques points.
- Arianna Tamburini leur a fait découvrir la technique du papier marbré, utilisée dans son dernier album *Dans la jungle, terrible jungle*.

Le salon du festival, à l'Espace Charles Aznavour d'Arnouville, a permis à quatre classes et un groupe du centre de loisirs, d'assister aux spectacles :

- « Vous voulez rire » des Frères Duchoc, dans lequel chaque espèce animale va enfin accéder à une large tribune pour plaider sa cause (le 04/04).
- « La Belle aux cheveux d'or » de Guillaume Alix, met en scène deux bâtisseurs, l'un conteur, l'autre musicien, bien décidés à construire un château si grand que tout le monde pourrait tenir dedans, en mêlant paroles, musiques et Kaplas (le 11/04).

Plus récemment, le centre de loisirs maternel a profité du spectacle « **Premiers Printemps** » (Cie Sous la pluie), d'après l'album d'Anne Crausaz aux éditions MeMo, qui nous a donné à goûter, sentir, écouter, voir, toucher et inviter à la découverte des éléments de la nature à travers une succession d'expériences sensibles, entre chant, danse, arts plastiques et théâtre.

Comme l'année dernière, le concours **Les Petits Champions de la Lecture** auquel participent les CM1-CM2 de l'école élémentaire de La Garenne, a convié une bibliothécaire dans son jury.

**L'Heure du Conte**, moment privilégié pour les petits du Relais Petite Enfance, a accueilli les spectacles « Bruissements d'images, encore » (Cie Le Souffle des livres) et « Méli Mélo... c'est rigolo » avec Yaïda Ochoa.

Le cycle d'ateliers « Les Petits Yogis » qui travaille sur le thème « Je découvre qui je suis, j'apprivoise mon esprit, mon corps avec les postures et la respiration » se termine le 7 juin en compagnie du centre de loisirs élémentaire CE1/CE2.



## À VENIR :

- **Spectacle « Okiléle »** de la Compagnie Préfabriquée le mercredi 14 juin, à destination des enfants du centre de loisirs élémentaire (du CP au CE2).

*Ce spectacle adapté d'un album de Claude Ponti, raconte le voyage d'un petit personnage rêveur, rejeté par sa famille pour sa différence. Plusieurs thèmes sont abordés : la beauté et la laideur, l'enfant maltraité, les violences familiales.*

- **Prix Coup de Cœur Petite Enfance 2023 :** Pour cette édition, les Assistantes Maternelles du Relais Petite Enfance proposent aux tout-petits la sélection de quatre albums sur la période du 1<sup>er</sup> février au 15 mai. Le titre lauréat sera remis le jeudi 29 juin lors de la programmation du spectacle « **Ti Doudou** » de Maggy Faraux.



## LA NUIT DES CONSERVATOIRES

La Nuit des Conservatoires s'est déroulée vendredi 27 janvier en collaboration avec l'École Municipale de Danse.

Accueillis par les deux classes de danse classique et contemporaine, la soirée a débuté avec la cérémonie de remise des instruments aux enfants qui participent au dispositif DEMOS, entourés de leurs professeurs et leur animatrice. Ensuite, la musique a rayonné dans l'Espace Culturel Lucien Jean jusqu'à 21h30. Le jazz-band et le groupe de musique actuelle ont accueilli le public dans le hall : un moment très convivial !

Les classes d'instruments se sont ensuite enchaînées :

- Les 13 guitares électriques de la classe de Geoffroy LEBON
- L'ensemble celtique, classe de Pascal MEZIERE
- L'ensemble de guitare classique, classe de Pascal MEZIERE
- Les ensembles de piano, classe d'Elisa STRAUSS et la classe de Christophe NICAULT, accompagnés de la danseuse Juliette SUTHERLAND
- L'ensemble de flûtes traversières, classe de Sylvie GOHIN
- Atelier Djembé, classe d'Allan MYSTILLE associé à la classe de danse contemporaine



## Mercredi 29 mars :

- Classe de flûte traversière Sylvie GOHIN
- Classe de guitare Geoffroy LEBON
- Classe de piano Elisa STRAUSS et Christophe NICAULT

## Jeudi 20 avril :

- Classe de clarinette et ensemble à vent, Bastien BOITEL
- Classe de violoncelle, Katia RENARD
- Classe de guitare, Pascal MEZIERE
- Classe de piano, Christophe NICAULT

## CONCERT « À CHACUN SES GOÛTS »

Une nouvelle édition du concert des professeurs, intitulée « À chacun ses goûts » a eu lieu à l'église Saint-Etienne, le samedi 15 avril.

Les professeurs de l'EMM, Katia RENARD (violoncelle), Sylvie GOHIN (flûte traversière), Bastien BOITEL (clarinette), Pascal MEZIERE (guitare), Geoffroy LEBON (guitare électrique), Sullivan TILLEUL (piano) et Violaine AUCANTE (violoncelle), ont proposé un programme varié, en passant par Chopin, Piazzola, Vivaldi, Bartok, une composition originale, des tangos, des danses en duo ou en trio. Chacun selon ses goûts ! Merci d'être venus nombreux !

Les évaluations, quant à elles, ont eu lieu entre le 26 mars et le 26 mai.

## 3 KIOSKS

À chaque Kiosk, les élèves de l'EMM ont la joie de présenter leur travail au public, en présence de leurs professeurs. Un bon moyen pour eux de s'entraîner avant le concert sur scène, et pour le public l'occasion d'écouter des morceaux choisis et de passer un bon moment en musique !

### Mardi 14 février :

- Classe de piano, Elisa STRAUSS
- Classe de violon, Bénédicte DETTON
- Classe de piano Christophe NICAULT
- Ensemble de flûtes à bec, Sandrine GAUDILLERE-VILLELA
- Classe de violon, Frédéric EYMARD
- Atelier Jazz, dirigé par Frédéric EYMARD

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE :

- **9 juin** : Kiosk à l'École Municipale de Musique (Résidence Henri Marlé)
- **21 juin** : Fête de la Musique (rue Marcel Petit)
- **24 juin** : Concert de fin d'année à l'Espace Culturel Lucien Jean
- **1<sup>er</sup> juillet** : Kiosk à l'École Municipale de Musique (Résidence Henri Marlé)

# ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Retour sur un semestre riche pour l'École Municipale de Danse

**Pour ce second semestre, l'École Municipale de Danse a organisé pour ses artistes danseurs des sorties aux univers très différents.**

Curieux et avec l'envie de faire des découvertes, une trentaine d'élèves a eu la possibilité d'aller voir gracieusement le spectacle « Phèdre » (Les Jeunes Ballets du Sud) proposé par l'Espace Culturel Lucien Jean, ainsi que le spectacle hors les murs « Via Injabulo » (Amala Dianor), permettant ainsi une ouverture sur la culture que l'École Municipale de Danse souhaite promouvoir.



**En mars, l'École Municipale de Danse a eu la joie de pouvoir participer au projet de résidences artistiques en micro-territoire de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.**

Avec la compagnie championne du monde « Electro street », les élèves ont participé à plusieurs ateliers autour de la danse électro. L'objectif sera de pouvoir présenter le fruit

de leur travail en collaboration avec les villes de Fosses et de Survilliers en septembre 2023 par le biais de chorégraphies et de vidéos.

**Le vendredi 10 mars a eu lieu la 2<sup>ème</sup> édition du « Printemps de la danse ».**

Une soirée mêlant amateurs et professionnels où danse classique, jazz, contemporaine, hip hop... se sont retrouvées sur une même scène, le tout dans une ambiance joyeuse et conviviale à l'image de l'École Municipale de Danse.



**Comme chaque année, les élèves ont pu participer aux examens internes de l'école sur la scène de l'Espace Culturel Lucien Jean.**

Âgés de 7 à 18 ans, de toutes les disciplines (classique, jazz, contemporain), nos jeunes danseurs sont évalués par un jury extérieur. Grâce à leur professionnalisme et bienveillance, ils ont permis aux élèves d'évoluer dans leur cursus.



**L'École Municipale de Danse tient à féliciter ses artistes danseurs !**

Encore de beaux résultats pour cette année et un grand bravo aux danseuses qui ont représenté avec fierté les couleurs de l'École Municipale de Danse de Marly-la-Ville en participant au concours

de la Confédération Nationale de Danse. Elles ont obtenu d'excellents résultats et trois d'entre elles se sont qualifiées pour représenter l'École lors du concours national de la CND qui s'est déroulé à Angers du 17 au 20 mai derniers.

Nous vous attendons nombreux pour le Spectacle de fin d'année qui se déroulera à l'Espace Culturel Lucien Jean les 16 et 17 juin prochains !



## LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS À L'ÉCOLE ET AUX ABORDS DE L'ÉCOLE : PARLONS-EN !

**De nombreux problèmes de circulation et de stationnement se posent encore aux alentours des écoles malgré les moyens que nous mettons en œuvre pour essayer de permettre à nos enfants de circuler sans trop de risque dans notre commune. Ceci est une question de SÉCURITÉ !**

J'ai retrouvé un article qui date de 2013, nous abordions déjà ce sujet qui était récurrent... rien n'a changé malgré nos différentes alertes...

Les associations de parents d'élèves et les enseignants soulèvent ces problèmes en conseil d'école depuis de nombreuses années et malgré nos réflexions communes, nos aménagements, nos messages, etc., à nous tous, L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE, nous restons démunis de solutions efficaces et pérennes.

Nous avons créé des zones prioritaires pour les piétons, installé des panneaux de signalisation, informé les usagers par le biais des écoles... Comment pourrions-nous encore améliorer les choses pour aboutir à une mise en sécurité de la circulation à pied des enfants et des parents ?

**Avant tout, la réponse est dans le comportement de tous et de chacun !**

Il suffirait de :

- Simplement respecter la signalisation et le stationnement sur les emplacements dédiés.

- Faire preuve de civisme.
- Arrêter la vitesse excessive ainsi que le stationnement « à la sauvage ».
- Arrêter de se garer sur des zébrés ou pictogrammes interdisant le stationnement.
- Arrêter de gêner les riverains pour entrer ou sortir de chez eux.

Sans un effort de la part de chacun pour modifier ces comportements, nos/vos enfants seront toujours face à un potentiel danger pour rejoindre l'école. Essayons également de voir si la voiture ne pourrait pas rester au garage le temps d'accompagner nos enfants à pied. Des pédibus organisés par les parents d'élèves ont vu le jour depuis quelques années dans certains quartiers et d'autres se mettent en place. Le bilan est très positif en termes de bien-être pour les enfants et de réduction de véhicules. À l'ère de la PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, du DÉVELOPPEMENT DURABLE, de la QUALITÉ DE VIE, de la BONNE SANTÉ, **l'exercice physique est mis en avant.** Le chemin de l'école c'est aussi le moment pour échanger sur la famille,

la journée de chacun... revenons à l'essentiel.

Dans certains pays moins développés, les enfants font des heures de marche pour se rendre à leur école. Ils sont fiers de ces efforts qu'ils font pour avoir accès à l'enseignement. Et pourtant dans leur cas, le danger les accompagne aussi même s'il est différent de celui de nos enfants.

Marly-la-Ville est un grand « village », proche de la nature, nous l'apprécions et nous le protégeons. Ne laissons pas la voiture envahir les espaces fréquentés par nos enfants.

Nous avons le choix ici de bénéficier d'un cadre de vie agréable et de pouvoir échapper au stress du métro-boulot-dodo à Marly-la-Ville, essayons de prendre quelques minutes de notre journée et consacrons-les à nos enfants pour les accompagner à l'école, pour leur bien-être.

**Fabienne GELY**

Maire adjointe à la Vie scolaire



## RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

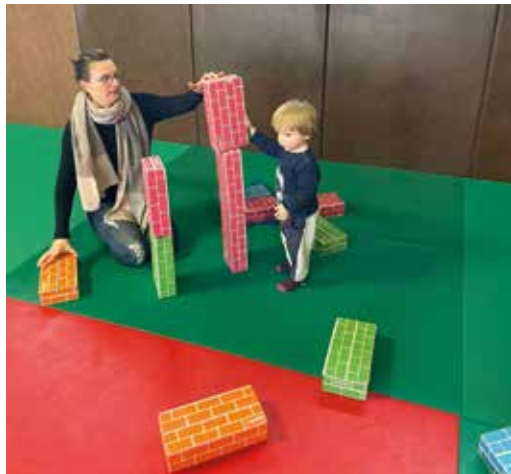
Le Relais Petite Enfance à Marly-la-Ville, c'est...

### Des ateliers pour les assistantes maternelles et leurs enfants accueillis

Motricité, éveil musical, atelier snoezelen... toujours en recherche d'expérimentation et de découverte.

### Des ateliers familles

En ce début d'année, les enfants et leurs parents ont pu participer aux ateliers de motricité le lundi matin au Dojo.



### Des temps de contes à la bibliothèque et des spectacles à l'Espace Culturel Lucien Jean

pour les tout-petits accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents

► Le 16 février, nous sommes allés à la bibliothèque assister au spectacle « Bruissements d'images, encore » de la Cie Le souffle des livres. 55 enfants ont écouté attentivement les contes et l'accompagnement musical proposé.

► Le 16 mars, c'est à l'Espace Culturel que nous avons découvert un spectacle jeune public intitulé « Du Silence au Concert » alliant du mime, des jeux de lumières et deux artistes à l'accordéon et au violon. Ce beau moment a regroupé 60 tout-petits qui ont écouté,



dansé, applaudi et ont fini par prendre place sur scène toujours sous l'œil attentif de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.

► Le 25 mai, nous sommes retournés à la bibliothèque découvrir le spectacle « Méli Mélo... c'est rigolo » de Yaïda Ochoa.

### Le café des parents

Le 17 mars s'est déroulée la première édition du « café des parents » en partenariat avec le Relais Petite Enfance de Fosses et leur centre social. Nous avons accueilli 12 personnes pour parler de tout sans tabou. C'est avec bienveillance, que les échanges sur des thèmes liés à la parentalité se sont mis en place. La prochaine édition est prévue le vendredi 2 juin 2023.

Le Relais Petite Enfance, c'est aussi la mise en place de temps d'information pour savoir comment devenir assistante maternelle et un accompagnement des familles dans leur démarche de recherche de mode de garde.

**Pour avoir plus d'informations et vous inscrire sur les actions du RPE et sur le LAEP :**

**Contact :** Delphine Saumard

- rpe@marlylaville.fr
- 07 72 72 11 12 ou 01 34 47 46 50



### RENCONTRES MATERNELLES

Cette année a eu lieu pour la première fois les rencontres sportives maternelles qui concernaient tous les élèves de MS et GS des trois écoles de la ville.

Toutes les classes étaient échelonnées sur plusieurs dates : les 9 et 13 février pour les GS et les 14 et 16 février pour les MS.

Les enfants étaient répartis par petits groupes pour participer à différents ateliers durant toute une après-midi.

Il y avait ainsi un grand parcours de motricité, un atelier mêlant la course, le saut et le lancer, un atelier de jeu d'opposition au dojo et dans la salle de danse se trouvaient des petits jeux de ballons.

Le but était de passer un moment sportif et convivial mais aussi de permettre aux enfants de rencontrer les camarades des autres écoles.

## CARNAVAL DES ENFANTS

**Le samedi 15 avril, petits et grands se sont déguisés sur le thème Disco/Fluo qui avait été choisi par les enfants des trois écoles pour cette édition 2023.**

Les animateurs ont accueilli l'ensemble de la population sur le stade Sébastien Braëms, avec un atelier maquillage permettant à ceux qui le souhaitaient d'affiner leur déguisement avant le départ.

Les musiciens de l'association Zé Samba, aux rythmes entraînants des percussions, ont accompagné notre déambulation jusqu'au parc Allende.

À l'arrivée, des boissons attendaient tout le monde avant de se lancer dans la destruction du Bonhomme Carnaval sous forme de « Chamboule tout » ; cette année, le choix de ne pas brûler notre bonhomme paraissait judicieux pour le bien de notre planète.

Les enfants ont ensuite pu défiler devant un jury implacable pour le concours du meilleur costume.



Merci à tous les enfants et à l'équipe d'animation pour la préparation de cette nouvelle édition du carnaval 2023 ainsi qu'à tous les participants !

## SÉJOUR SKI

**Comme chaque année, la ville a organisé son traditionnel séjour ski qui a eu lieu du 25 février au 4 mars. Cette année, c'est à La Norma que se sont rendus nos 25 jeunes marlysiens âgés de 12 à 16 ans.**

Durant ce séjour, nos sportifs ont passé de nombreuses heures sur les pistes sous un temps ensoleillé mais ils ont également découvert de nouvelles pratiques telles que le yooner sans oublier les descentes en luge (sur neige et sur rails).

Le groupe a par ailleurs effectué une randonnée guidée en soirée qui s'est terminée avec un feu de camp autour duquel ils ont pu déguster des produits locaux.

Après ces bonnes journées, les jeunes participaient à différentes activités : grands jeux, cinéma ou encore sorties en ville.

Encore un séjour réussi, vivement l'année prochaine !



# VACANCES D'HIVER AU CENTRE DE LOISIRS



Durant les vacances d'hiver, les enfants du centre de loisirs ont pu participer à un éventail varié d'activités manuelles, récréatives, sportives ou encore culturelles afin de répondre aux besoins et aux envies de chacun.

Ainsi tous nos bambins sont allés au cinéma de l'Ysieux. Les maternels ont profité d'une escapade ludique à Royal Kids et les plus grands ont apprécié la piscine ainsi que la patinoire de la Plaine Oxygène.

En parallèle de tout cela et pendant les deux semaines, tous les groupes d'âges ont mis la main à la pâte dans le but de préparer le carnaval à venir. Ainsi, les enfants ont participé à la fabrication d'instruments de musique, d'accessoires, de fresques et bien sûr de notre bonhomme Carnaval. Activités manuelles, peinture, collage, confection de papier mâché et assemblage ont rythmé nos journées.



## VACANCES DE FÉVRIER À LA MAISON DES JEUNES

**Une fois encore, les ados et pré-ados de la ville ont été servis en activités diverses et variées pendant ces vacances d'hiver.**

La première semaine, nous avons pu aller voir « Ant-Man » et « Astérix » au cinéma d'Aéroville pour parfaire notre culture cinématographique. Une sortie Escape Game a aussi été programmée à Saint-Maximin dans le but de mettre nos cellules grises en ébullition.

La deuxième semaine a été un peu plus sportive avec un détour par la nouvelle patinoire du Mesnil-Amelot. Nous avons pu également vivre une journée avec l'IME lors d'une activité Bowling/Laser Game en matinée et un grand jeu collectif à la salle des sports l'après-midi. Les jeunes des deux structures furent ravis d'évoluer, de jouer et d'échanger ensemble lors de ce moment que nous ne manquerons pas de renouveler.

Enfin, nous nous sommes régalés des brownies et cookies préparés par les enfants ainsi que les jeunes lors de l'atelier cuisine mis en place dans le cadre du projet passerelle avec les CM2 du centre de loisirs.

Les sourires, la bonne humeur, l'entraide et la joie de se retrouver ensemble étaient une fois de plus au rendez-vous lors de ces deux semaines.

À bientôt et au plaisir de se revoir sur notre Maison des Jeunes !

## So.Ma.Bé

Rendez-vous le vendredi 2 juin pour la  
Nocturne SoMaBé Solidaire !



Depuis deux ans, nous vous proposons 2 marches, une de 2km500 et une de 10km et comme beaucoup de coureurs étaient nostalgiques des « Foulée SoMaBé », cette année s'ajoute à ces 2 marches une course nature de 10km sans chrono, ni classement, juste pour le fun !

Pour que notre nocturne soit pleinement réussie, nous avons besoin de bénévoles à pied ou en vélo pour sécuriser le parcours.

Alors si vous ne pouvez ni marcher, ni courir et que vous voulez participer à votre façon, n'hésitez pas à nous contacter au **07 80 04 98 94** ou **association.somabe@yahoo.fr**

**Laurent Magnier,**  
Président de SoMaBé

## UNRPA

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

**Le mercredi 19 avril, le repas de printemps organisé par Ensemble et Solidaires (UNRPA) a eu lieu comme traditionnellement à l'Espace Culturel Lucien Jean.**



Environ 110 personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale et festive, chacun prenant place selon ses affinités personnelles. La prestation musicale fut animée par Alexandra Paris et Laurent entre les plats de qualité, préparés par Didier Deroubaix « Aux canards sauvages ».

Le service en salle effectué par le personnel communal avec sourire et gentillesse fut apprécié par les adhérents, qui pour certains ont pu repartir avec des lots gagnés au moment des différents tirages.

Trois pensionnaires de l'EHPAD Jacques Achard, accompagnés de leur animatrice Virginie, invités par l'association, ont apprécié leur journée notamment Madame Jeanne Hervé âgée de 102 ans et d'origine bretonne. Vers 17h30, le rangement et le nettoyage de la salle a pu commencer et libérer la place pour d'autres événements. Merci à la municipalité pour le prêt de la structure et la mise à disposition du personnel.

**Robert WALLET**  
Membre du bureau



**LA NOCTURNE SOMABÉ SOLIDAIRE**  
2 MARCHES 2 KM 500 ET 10 KM

**VENDREDI 02 JUN 2023 À 20 H 30**  
**À MARLY-LA-VILLE 95**

**NEW !**  
1 COURSE NATURE 10 KM

Sans classement, sans chrono, pas de certificat médical, juste pour le fun !

RDV à 20h30 pour un départ impératif à 21h de la Salle des sports - rue Marcel Petit  
Échauffement collectif avant le départ

**Équipement obligatoire : gilet fluo et lampe frontale ou de poche**  
Café, chocolat, jus, eau et gâteaux, vous seront proposés à l'arrivée

**Inscriptions**

- **En ligne** sur <https://www.helloasso.com/associations/somabe-solidarite-marly-benin> jusqu'au vendredi 02 juin à 16 heures
- Déposez votre inscription et règlement **en mairie de Marly-la-Ville** jusqu'au vendredi 02 juin à 16 heures
- **Sur place** - salle des sports, le vendredi 02 juin de 18h30 à 20h

Avec le soutien de la municipalité de Marly-la-Ville

Renseignements complémentaires sur **SOMABÉ Solidarité Marly Bénin**  
Email : [association.somabe@yahoo.fr](mailto:association.somabe@yahoo.fr)  
Téléphone : 07 80 04 98 94



# FCPE

## La FCPE du Collège Dolto, c'est toujours cette équipe dynamique au service des collégiens et de leurs familles.



Le 12 mars dernier, nous avons organisé le « Vide-dressing de la FCPE » en association avec K'Net Partage et les Bouchons d'amour du Val d'Oise. Le principe de cet événement est que nous louons des emplacements dans un gymnase abrité avec tables et chaises afin que les exposants puissent vendre leurs vêtements de toutes tailles ainsi que leurs accessoires de mode. C'était une bonne occasion pour nos visiteurs de faire de belles affaires ! Rendez-vous l'année prochaine car nous réitérons l'événement à la même époque !



Avec les autres associations de parents du collège, une vente de chocolats a été organisée afin de récolter également des fonds au profit de projets avec le collège de Marly-la-Ville.

La FCPE du Collège Dolto a également continué à veiller au remplacement des professeurs, à participer au projet d'établissement du collège, à participer aux conseils de classes et autres conseils afin de faire entendre la voix des parents d'élèves : vos voix ! Enfin, nous souhaitons un bon troisième trimestre à nos collégiens et bon courage à nos 3<sup>èmes</sup> pour leurs révisions du brevet.

Si vous souhaitez vous tenir au courant de nos actions, nous suivre ou encore nous rejoindre, ce sera avec grand plaisir car notre force c'est vous.

Pour nous contacter par mail :

[fcpe.college.f.dolto@gmail.com](mailto:fcpe.college.f.dolto@gmail.com) ou encore via Facebook « FCPE Collège F.Dolto ».

### Fcpe...ment vôtre.

### ERRATUM :

La FCPE Collège Dolto tient à faire une correction sur une information diffusée dans le dernier numéro du Marly Infos : la remise des prix et de cadeaux aux élèves ayant eu une mention au Brevet 2022 A ETE FINANCEE PAR LA FCPE. C'est entre autres pour cela que nous cherchons toujours à pouvoir récolter des fonds pour nos collégiens !



## SECOURS CATHOLIQUE

**Le Secours Catholique agit avec les personnes en situation de précarité en les soutenant et les accompagnant dans leurs démarches.**

Au local de Louvres, l'équipe accueille toute personne souhaitant être écoutée ou désirant partager et échanger. Une attention particulière est apportée aux enfants à travers l'accompagnement scolaire. Chaque jour, sauf le lundi, les enfants sont accompagnés dans leur apprentissage scolaire et retrouvent confiance en eux. L'équipe ouvrira en mai un accueil convivial autour d'un café qui permettra la rencontre et les échanges.

Vous pouvez nous contacter au **06 77 24 41 75**.

## ART'SOA



**Le samedi 13 mai, l'association Art' Soa a investi le parc Allende pour la deuxième édition de « Printemps en fête ».**

La journée, empreinte de partage et de convivialité, avait un objectif : soutenir et améliorer les conditions d'apprentissage à Madagascar.

## LA GUIRLANDE FRANCILIENNE

La Guirlande Francilienne est en deuil !



**Ce mercredi 1<sup>er</sup> mars matin, ils étaient nombreux, les anciens de la Guirlande Francilienne à être venus accompagner Christiane Naulot à sa dernière demeure.**

Christiane, née le 27 mars 1937 à Aubervilliers, fut la première trésorière de la Guirlande Francilienne en tant qu'association loi de 1901. Elle fut élue à l'unanimité le 13 avril 2001 et quitta cette responsabilité à sa demande en novembre 2010, année où elle cessa aussi de danser, son compagnon Jean ne pouvant plus danser à cause d'un problème médical au pied.

Christiane, tout au long de ces dix ans de Guirlande Francilienne en fut un élément moteur. Sa gentillesse allait de pair avec sa rigueur et son attention pour chacun. Discrète mais ferme, elle sut attirer à la Guirlande Francilienne nombre de ses connaissances et amis. Toujours disponible, elle avait à cœur de bien faire.

Christiane a su montrer à chacun d'entre nous le comportement idéal d'un membre associatif. Avec elle, il était évident que la Guirlande Francilienne rassemblait jeunes et vieux et que tous nous étions à la fois frères et sœurs, parents, enfants, grands-parents, tous animés par le plaisir de danser et de donner de la joie à ceux à qui nous offrons nos spectacles. Aujourd'hui encore, elle reste un exemple d'engagement pour nous tous.

Le monde associatif a et aura toujours besoin de personnes comme Christiane Naulot.

Vous aussi vous pouvez donner de la joie autour de vous comme le faisait Christiane. Il suffit de nous rejoindre à la Guirlande Francilienne le mardi soir à la salle des Fêtes de 20h30 à 22h15.

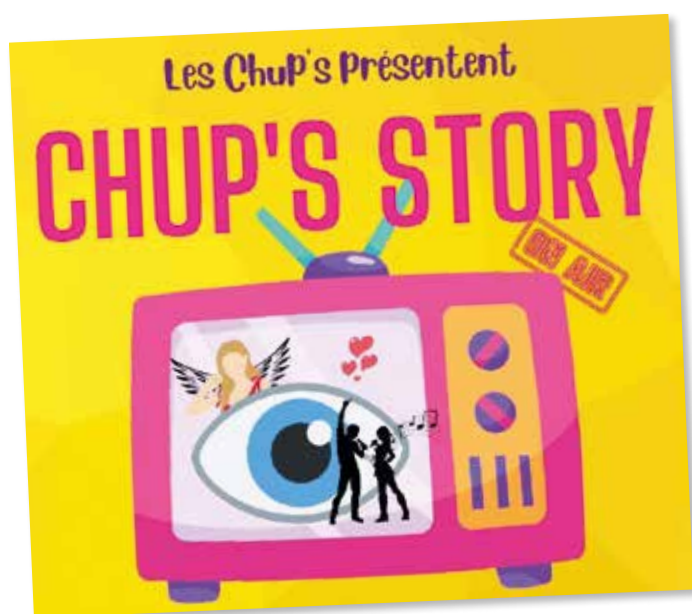
## CHUP'S

Les Chup's vous disent MERCI

À l'équipe municipale de Marly-la-Ville pour son soutien, l'équipe de l'Espace Culturel pour leur professionnalisme et leur bienveillance et enfin à celles et ceux qui sont venus partager avec nous ce moment de spectacle les 26 et 27 mai derniers.

Chaque année, la troupe des Chup's de Marly-la-Ville vous propose une création originale autour de chansons françaises et internationales, de la comédie, des chorégraphies... Si vous souhaitez nous rejoindre à la rentrée, contactez-nous [leschups@outlook.fr](mailto:leschups@outlook.fr) / 06 11 84 60 05

Prochaine représentation à Puiseux-en-France, le 3 juin.



# CLUB DE L'IMAGE ET DU SON

L'exposition 2023 est finie, vivement la prochaine !



Du 6 mars au 21 avril, le Club de l'Image et du Son de Marly-la-Ville / Fosses a eu le privilège de présenter son exposition photographique 2023 dans le hall de l'Espace Culturel Lucien Jean. Nous avons pu partager cet art d'écrire avec la lumière avec tous les visiteurs et nous remercions ceux qui ont bien voulu nous laisser votes et commentaires.

Pour nous, photographes amateurs, la photographie est un art exigeant, passionnant, parfois un peu difficile, mais aussi gratifiant.

Exigeant, car chaque photographie est le résultat d'un travail nécessitant observation, patience, persévérance et souvent discrétion.

Passionnant, parce que toute photographie amène l'observateur à réagir.

Difficile, quand il faut affronter le regard des autres et les critiques bonnes ou mauvaises.

Gratifiant, lorsque le photographe réussit à capter la bonne expression, la bonne lumière, le bon mouvement ou tout simplement quand il a pris du plaisir à réaliser sa séance photo.

Alors, avoir pu présenter une nouvelle fois nos réalisations lors de l'exposition 2023 fut à la fois un peu de stress et un vrai bonheur pour nous.

*"Quelle est ma photo préférée ? Celle que je prendrai demain."*  
Immogen Cunningham



C'est une maison bleue



Léanne

Quelles que soient vos motivations (loisirs, souvenirs de famille, progresser ou tout simplement pour partager vos clichés) n'hésitez pas à nous rejoindre au sein du CIS.

Vous pouvez aussi voir quelques-uns des clichés réalisés par les membres du club sur le site [cis.asso.fr](http://cis.asso.fr).

Et nous espérons vous retrouver pour l'exposition 2024 !



## RYOGA

L'association RYOGA a fait le plein d'adhérents cette saison avec 240 inscrits, qui se sont répartis sur les 11 cours de Yoga et les 3 cours de Gym douce (Pilates-Feldenkraïs).

Des cours de Yoga sont proposés chaque jour sauf le dimanche. Les cours ont lieu à Marly-la-Ville ou à Saint Witz.

Nos professeuses, Martine, Nelly, Charlotte et Claire, sont attentives au bien être de chacun et la bienveillance est de rigueur.

Des stages supplémentaires gratuits pour nos adhérents sont réalisés en cours d'année pour leur faire découvrir d'autres pratiques (sophrologie, Tai Chi Chuan, pleine conscience, Yin Yoga...).

Les réinscriptions se font jusqu'au 15 juin pour les anciens adhérents.

Les inscriptions pour les nouveaux adhérents se feront à partir du

15 juin 2023. Notre site est à votre disposition pour les informations utiles (cours, tarifs, horaires, lieux) : [association-ryoga.fr](http://association-ryoga.fr)  
Autre contact de l'association : [association.ryoga@laposte.net](mailto:association.ryoga@laposte.net)  
Yogamicalement, l'équipe du bureau.

## COMPAGNIE D'ARC

### LES COMPÉTITIONS DE TIR À L'ARC À MARLY-LA-VILLE

Cette année, au mois de mars, la Compagnie d'Arc de Marly-la-Ville a organisé le tir du Trophée Départemental des Mixtes au Cosec, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive.

Le Trophée des Mixtes est une compétition de Tir à l'Arc de niveau Départemental et National.

Le Trophée des Mixtes est un tournoi par équipe, composé d'une femme et d'un homme, archers dans la même catégorie d'un même club ou Compagnie, sans restriction d'âge.

Les tirs sont organisés par catégories en fonction du type d'arc : Arcs Classiques, Arcs à Poulies, Arcs Nus, plus une catégorie réservée aux archers débutants.

Cette année, nous avons accueilli 28 équipes, réparties sur toute la journée en fonction des catégories.

Après une première étape de qualification, les équipes sont réparties par poules, où chaque duo affronte toutes les autres équipes de sa poule en duel.

Les équipes ayant réalisé les moins bons scores sont alors éliminées. Puis l'opération se répète avec les équipes restantes, et ce jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une seule équipe qui remporte alors le tournoi.



Félicitations à nos archers adultes débutants, qui ont gagné leur qualification pour le niveau national.

Le lendemain du Trophée des Mixtes, nous avons organisé une Réplique de Compétition, à laquelle ont participé plus d'une vingtaine d'archers de notre compagnie.

Cette réplique est le moyen de préparer tous nos archers débutants, jeunes et adultes, aux conditions qu'ils rencontreront lors de futures compétitions officielles.

Retrouvez toutes nos informations sur notre site :

[www.cie-arc-marlyville.fr](http://www.cie-arc-marlyville.fr)

ou sur nos pages :

Facebook : [@CompagnieDArcDeMarlyLaVille](https://www.facebook.com/CompagnieDArcDeMarlyLaVille) et

Instagram [@compagnie\\_darc\\_marly\\_la\\_ville](https://www.instagram.com/compagnie_darc_marly_la_ville)

Références : Wikipédia

Mesdames et Messieurs, Archers, je vous salue !

**Laurent Hivelin**, Secrétaire de la Compagnie d'Arc

## CYCLO CLUB

### Notre club s'adapte à la météo

L'hiver ne permet pas toujours de respecter les sorties hebdomadaires et matinales du club. En effet, les matins sont souvent frisquets, aussi, nous nous adaptons et proposons à nos adhérents des sorties l'après-midi où nous avons profité de beaux moments ensoleillés.

Avec cette adaptation, nous avons maintenu nos sorties hebdomadaires avec une bonne participation.

Mais le cycliste se réjouit avec l'arrivée du printemps et ses températures agréables. À cette période, nous adaptons nos horaires pour la sortie du dimanche matin, avec un départ avancé, 8h30 au lieu de 9h, qui permet de

faire des sorties plus longues, pour celles et ceux qui en ont envie et les capacités. Cette organisation a plu à 3 nouveaux cyclos qui ont rejoint notre club depuis le début de l'année et participent activement à nos sorties. Avec les beaux jours, de nombreux clubs organisent leur randonnée et nous permettent de découvrir d'autres lieux en Ile-de-France ou à l'extérieur. La nature est très belle au printemps et encore plus à vélo où notre vue, notre ouïe et notre odorat sont sollicités en permanence.



Si vous voulez en savoir plus sur notre club et ses activités, envoyez-nous vos questions à notre adresse mail [cyclo.marly.la.ville.95@gmail.com](mailto:cyclo.marly.la.ville.95@gmail.com) et consultez notre site internet [cyclo-club-marly-la-ville.clubeo.com](http://cyclo-club-marly-la-ville.clubeo.com)

# AGFM

## L'AGFM vous présente sa section petite enfance



C'est une belle année qui a débuté sous le signe du partage pour l'AGFM (Association Gym Fosses Marly-la-Ville).

L'ensemble des enfants âgés de 2 à 6 ans a partagé pendant le temps d'une matinée, lors de notre journée festive, un moment convivial accompagné de leurs parents et membres de notre association.

Des plus petits aux plus grands, ils découvrent chaque samedi, des parcours de motricité, développent leur ouïe sur de la musique et s'amuse sur les couleurs.

Ces ateliers sont animés par une équipe d'encadrantes, passionnées et attentives. Des premiers cours en binôme avec leurs parents jusqu'à leur 6ème année où ils découvrent les acrobaties et l'initiation aux cinq engins que composent notre sport, la gymnastique rythmique, nos petits loulous évoluent et se développent en s'amusant,

Comme chaque année vous êtes nombreux à rejoindre les bancs de notre association et c'est un plaisir pour nous jour après jour !

Notre association est labellisée petite enfance depuis 2009 et est affiliée à la fédération française de gymnastique.

Si vous souhaitez nous rencontrer, rendez-vous sur notre site internet [www.agfm95.com](http://www.agfm95.com) ou via nos réseaux sociaux #Instagram et #Facebook.



## ÉTOILE SPORTIVE de Marly-la-Ville

Les samedis 11 et 25 mars ont eu lieu les traditionnelles sessions « Ma Maman, mon Coach ».



Comme chaque année, l'ESM a renouvelé cette opération dans le cadre du Plan Educatif Fédéral. L'occasion pour les mamans des enfants des catégories U6/U7 et U8/U9 de venir pratiquer le football avec leurs enfants autour de multiples ateliers comme le morpion, le béré, la maison et le dribble. Cette matinée s'est clôturée par des matchs mamans vs enfants. On ne vous dit pas qui a gagné ! Ces temps d'échanges permettent alors aux mamans de partager un moment avec leur enfant autour du ballon rond et de se mettre dans la peau d'un joueur. Un bon moment de plaisir où chacun s'est pris au jeu et a défendu son camp avec beaucoup d'engagement et de grands sourires. Tous les acteurs de cette matinée se sont alors retrouvés autour d'un pot de l'amitié où chaque enfant a offert à sa maman une rose !

Un grand merci à toutes les mamans qui ont participé à ces rassemblements et aux différents bénévoles/éducateurs du club de l'ESM pour leur disponibilité.



#### THOMAS FRIANT, UNE MISSION DE TRANSMISSION

En mars dernier, l'école du Tennis Club Marly-la-Ville a foulé les courts du Centre National d'Entraînement de la Fédération Française de Tennis, voisin du stade Roland-Garros, à Paris. Depuis sa fondation en 2001, l'histoire de cette association sportive municipale se poursuit avec le développement fulgurant de son nombre d'adhérents, trois cents à ce jour, et de son école qui compte deux cents enfants. Une école modèle, mise en place en 2019, dans une quarantaine de clubs du Val d'Oise. Son directeur sportif, Thomas Friant, nous livre sa vision d'une école dynamique, des valeurs qu'elle inculque et des liens qui se tissent entre les générations.

#### UNE ÉCOLE DE TENNIS DYNAMIQUE, C'EST UN CLUB EN BONNE SANTÉ

« J'ai décidé que le socle serait l'école de tennis car elle permet de développer tous les secteurs du club. C'est un poumon car une école de tennis dynamique, c'est un club en bonne santé. Avec elle, les enfants progressent plus vite et se fidélisent plus facilement : l'idée était d'être capable ! On voit notre terrain comme celui de Roland-Garros avec un joueur face à un joueur. Mais, on pouvait mettre plus d'enfants sur le terrain avec de la qualité pour les faire progresser. Ce sont les jeunes répétiteurs (7-18 ans) qui viennent sur les séances des plus petits : un jeune coach répétiteur face à un enfant frappe plus de fois la balle avec de la qualité, l'enfant évolue plus vite et développe des liens. Cette organisation pédagogique nous permet également de recevoir l'IME de Marly chaque jeudi après-midi et de développer des partenariats avec les écoles, etc.

#### DÉVELOPPER DES QUALITÉS ET DES SAVOIRS-ÊTRES

Le volet social est aussi important puisqu'un jeune de 13-14 ans s'enrichit en encadrant un enfant, le grand veut montrer l'exemple au plus petit et le plus petit veut ressembler au grand.

Avant, les enfants ne venaient que pour les cours, maintenant ils viennent et échangent. Un enfant s'inscrit pour avoir des copains, développer des qualités et des savoirs-êtres pour sa vie future. Intégrer des jeunes dans la vie du club, expliquer une consigne, être capable d'envoyer une balle, c'est passionnant ! Tous les âges se retrouvent, une vraie complicité se fait entre tous les joueurs, dans les structures du club comme à l'extérieur de la ville.

Ce qui est intéressant aussi, c'est que des répétiteurs qui sont là depuis plus de huit ans sont en formation professionnelle pour devenir prof de tennis. Aujourd'hui en contrat d'alternance, demain pour pérenniser mon équipe pédagogique (...) c'est du lien permanent entre toutes les strates et tous les âges.

Moi, ce que je préfère, c'est rassembler et faire progresser les jeunes à travers leurs postures, leurs prises de paroles, leur autonomie et leurs responsabilités.

#### UNIQUE ET EXTRAORDINAIRE

Notre territoire est réparti par régions qui représentent des ligues pour le tennis. Le comité départemental du Val d'Oise et les enseignants du département ont fait naître le projet de la modernisation de l'école de tennis. Le 8 mars, c'est donc l'école pédagogique de Marly-la-Ville qui était sous le feu des projecteurs dans le cadre d'une démonstration devant 90 personnes – notamment des dirigeants de métropole et des DROM – dans un lieu mythique, le Centre National d'Entraînement, voisin de Roland-Garros. Les enfants étaient extraordinaires devant des cadres régionaux et les boss de chaque

département. C'était un moment unique et extraordinaire ! Nous étions fiers de montrer les compétences de notre équipe de coaches répétiteurs menés par Louane Chabaud, Noé Dizy et moi-même. »

**Lors de cette journée, un film a été tourné et sera certainement diffusé au niveau national pour montrer un exemple, celui d'avoir fait le pari de nouer une relation entre les petits qui jouent et les grands qui encadrent.**

Pour en savoir plus, retrouvez l'article de la Fédération Française de Tennis sur [www.fft.fr/pedagogie-le-tc-marly-la-ville-ou-lecole-du-plaisir-et-de-la-reussite](http://www.fft.fr/pedagogie-le-tc-marly-la-ville-ou-lecole-du-plaisir-et-de-la-reussite)

#### EN CHIFFRES

- 305 adhérents au Tennis Club Marly-la-Ville
- 200 enfants composent l'école de tennis
- 2 ans ½ l'âge minimum pour intégrer l'école
- 30 jeunes répétiteurs
- 7-18 ans l'âge des répétiteurs



# Vie gourmande

## La recette de Mamie Didine

### TERRINE SAUMON SURIMI



**Durée :** Environ 1 heure.

#### Ingrédients pour 6 personnes

- > 300 g de saumon frais
- > 150 g de crème fraîche épaisse
- > 2 oeufs
- > Une dizaine de bâtons de surimi
- > Ciboulette
- > Beurre pour le moule
- > 1 citron
- > Sel, poivre

#### Réalisation

- Retirez la peau du saumon et coupez-le en morceaux.
- Mettez dans le bol d'un robot les morceaux de saumon, les œufs et la crème.
- Salez, poivrez et ajoutez quelques gouttes de citron.
- Bien mixez environ 30 secondes jusqu'à obtenir une consistance mousseuse.
- Puis rajoutez la ciboulette. Mélangez.
- Beurrez les ramequins.
- Coupez les bâtons de surimi en fines tranches.
- Puis tapissez l'intérieur des ramequins : le fond et 2 rangées sur les côtés.
- Remplissez-les ensuite de la préparation au saumon à la limite du surimi.
- Faites cuire au bain-marie au four à 170°C pendant 20 à 30 minutes en fonction de votre four.
- Plantez un couteau pour vérifier la cuisson.
- Servir frais, accompagné d'une mayonnaise mousseline ou de citron ou d'une sauce tomates / basilic.

## ENTREFILETS



Le post le plus liké sur la page Facebook@villedemarlylaville



## SAPEURS - POMPIERS SURVILLIERS - SAINT WITZ



## LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE : AVEZ-VOUS BIEN PROTÉGÉ VOS OISEAUX



Les virus de l'influenza aviaire impliquent l'abattage de millions d'oiseaux chaque année. Les petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

ont un rôle à jouer et sont invités à respecter les consignes suivantes :

1. En niveau de risque « élevé », mettez à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Évitez de les vendre/donner ou de les déplacer.
2. Surveillez quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement.
3. Protégez le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs.
4. Ne pas se rendre dans les élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans

prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...).

5. Nettoyez et désinfectez régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...).
6. Déclarez vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

**En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.**

Plus d'infos : <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>

## MARLY LA VILLE - VAL D'OISE CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

### SÉANCE DU VENDREDI 9 DECEMBRE 2022

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

- N°92/2022** – Constitution de provisions - chapitre 68 - article 6817 - Provisions pour dépréciation des actifs circulants - dépense obligatoire
- N°93/2022** – DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2/2022  
Provision au compte 6817 - Gestion de l'actif – régularisation sur les amortissements 2022 - Intégration des opérations patrimoniales du compte D(238) avances et acomptes
- N° 94/2022** – Complément de Subvention pour deux associations : GAIA et l'AAPEMS
- N°95/2022** – Voyages 2023 des seniors – Vote des Tarifs – Séjour Espagne du 6 au 13 octobre 2023
- N°96/2022** – Voyage 2023 des seniors – Vote des Tarifs – Séjour Jura du 4 au 11 juin 2023
- N°97/2022** – CAF – Convention : Promeneurs du Net 95
- N° 98/2022** - Mise à Jour du Tableau des Effectifs du Personnel

### SÉANCE DU LUNDI 23 JANVIER 2023

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

- N°01/2023** – Ouverture de crédits d'investissement
- N°02/2023** – DÉCISION MODIFICATIVE N°3/2022 INTERETS DE LA DETTE 2022
- N°03/2023** – Demande de subvention exceptionnelle de l'association GYM ET FORME
- N°04/2023** – Projet de rénovation de la salle multifonction de Musique et Associations – Place Dalibard
- N°05/2023** – SIRESCO – Demande de retrait de la ville d'Aubervilliers
- N°06/2023** – Signature de la convention DEMOS entre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la commune de Marly-la-Ville
- N°07/2023** – Aide sociale en faveur des agents au 01/01/2023

### SÉANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2023

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

#### FINANCES

- N° 8** – Approbation du compte de gestion 2022  
À L'unanimité

**N° 9** – Vote du compte administratif 2022 - Budget Commune  
**Adopté par 26 voix** (le maire ne participant pas au vote du compte administratif)

**N° 10** – Affectation des résultats au budget Commune 2023  
**L'unanimité**

**N° 11** – Rapport d'orientations budgétaires 2023 – Budget commune

**À L'unanimité**

**N° 12** – Débat d'orientations budgétaires

**À L'unanimité**

**N° 13** – Règlement budgétaire et financier - Plan comptable M57

**À L'unanimité**

**N° 14** – Régime des amortissements induits par l'adoption de l'instruction M57

**À L'unanimité**

#### PETITE ENFANCE

**N° 15** – Relais Petite Enfance – Convention tripartite entre les communes de MARLY LA VILLE – FOSSES et Madame Claudia THERMIDOR COLNET – Supervision LAEP

**À L'unanimité**

**N° 16** – Relais Petite Enfance - Contrat de prestation de service entre la commune et Madame Claudia THERMIDOR COLNET – Supervision LAEP

**À L'unanimité**

#### INTERCOMMUNALITÉ

**N° 18** – CARPF - Attributions de compensation prévisionnelles 2023

**À L'unanimité**

**N° 19** – CARPF - Projet d'unité de méthanisation à Thieux (77) (enquête publique)

**À L'unanimité**

**N°20** – CARPF – Modification des statuts

**À L'unanimité**

#### PERSONNEL

**N° 21** – Signature de la convention assurance statutaire CIG / RELYENS 2023/2026

**À L'unanimité**

#### CULTURE

**N° 22** – Présentation de la convention relative à l'accueil du Festival littérature jeunesse organisé par la CARPF à Marly-la-Ville

**À L'unanimité**



## Accueil :

La Mairie de Marly-la-Ville vous accueille :  
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h  
- mercredi et samedi de 8h30 à 12h00  
➤ Contact : 01 34 47 46 46 /  
mairie@marlylaville.fr

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

➤ Contact : 01 34 47 46 55

## Police Municipale :

➤ Pour joindre la Police Municipale, contactez la messagerie vocale au 01 34 47 46 53  
➤ Police intercommunale Roissy Pays de France : 01 34 31 31 21  
➤ Gendarmerie Nationale : 17  
➤ Samedi : Permanence en Mairie sur rendez-vous de 9h à 12 h, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois

## Service Comptabilité :

➤ Contact : 01 34 47 46 56

## Service Urbanisme :

➤ Contact : 01 34 47 46 49

## Service Enfance, Jeunesse, Centre de Loisirs :

➤ Contact : 01 34 47 46 43

## Relais Petite Enfance (RPE), Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) :

➤ Contact : 01 34 68 14 91

## Service Culturel :

➤ Espace Culturel Lucien Jean :  
01 34 31 37 60  
➤ École Municipale de Musique :  
06 08 88 66 42  
➤ École Municipale de Danse :  
06 28 62 74 74  
➤ Bibliothèque Municipale :  
01 34 72 74 14

## Service Restauration, Entretien, Atsem :

➤ Contact : 01 34 47 46 54

## Services Techniques :

➤ Contact : 01 34 47 46 47

## Service Communication :

➤ Contact : 01 34 31 37 60

## Pour suivre l'actualité de votre commune :

[www.marly-la-ville.fr](http://www.marly-la-ville.fr)

L'application CentoLive

La page Facebook @villedeMarlylaville

## NAISSANCES

CARRIER Lorenzo.....	23/12/2022
IZEM Anas .....	01/01/2023
HENRIQUES Kaëline .....	18/01/2023
MIKAEL Raphaël .....	20/02/2023

## PARTANCES

SANCHEZ RODRIGUEZ née BERMUDO MARIN Valle ... 92 ans .....	11/09/2022	
BENAYAD Zineb..... 62 ans .....	29/09/2022	
MERTZ Alain .....	75 ans .....	24/11/2022
JACOTOT Simonne née CIRADE..... 98 ans .....	12/12/2022	
POIGNANT Thierry..... 59 ans .....	31/12/2022	
LOUIS Philippe .....	51 ans .....	16/12/2022
MARTINS Vve CRUZ Vatalina .....	87 ans .....	29/12/2022
LIPKA Débora .....	65 ans .....	07/01/2023
RICHARD Jacques..... 76 ans .....	07/01/2023	
FAUVERGUE Gabriel..... 86 ans .....	13/01/2023	
AHNOU Farid..... 59 ans .....	25/01/2023	
LANDRY Michel .....	72 ans .....	31/01/2023
LURASCHI Enrico .....	76 ans .....	02/02/2023
JACOB Vve Andrée ROZE .....	93 ans .....	02/02/2023
FURET Patrick .....	71 ans .....	17/02/2023
ROUGÉ Serge .....	89 ans .....	28/02/2023
FEUILLET Jean Pierre..... 63 ans .....	06/03/2023	
FONTANIÉ Vve Henriette CUMAN .....	100 ans .....	10/03/2023
VALETTE Jean-Paul..... 87 ans .....	09/03/2023	
MONOT Claude..... 85 ans .....	20/03/2023	
SANDRIN Vve Marie LUCAS..... 102 ans .....	25/03/2023	





# Agenda

## 2023

**VEN. 2 JUIN**

ÉVÉNEMENT

➤ Marche nocturne SoMaBé

**VEN. 9 JUIN**

MUSIQUE

➤ Kiosk à l'École Municipale de Musique

**VEN. 9 AU SAM. 24 JUIN**

EXPOSITION

➤ Imagin'Art\*

**VEN. 16 ET SAM. 17 JUIN**

DANSE

➤ Spectacle de l'École Municipale de Danse\*

**SAM. 17 JUIN**

ÉVÉNEMENT

➤ Brocante de l'étoile Sportive Cosc

**MER. 21 JUIN**

ÉVÉNEMENT

➤ Fête de la Musique\*



**SAM. 24 JUIN**

MUSIQUE

➤ Concert de l'École Municipale de Musique\*

**SAM. 1<sup>ER</sup> JUILLET**

MUSIQUE

➤ Kiosk à l'École Municipale de Musique

**VEN. 14 JUILLET**

COMMÉMORATION

➤ Cérémonie officielle du 14 juillet

**SAM. 9 SEPTEMBRE**

ÉVÉNEMENT

➤ Fête du Sport



**SAM. 9 SEPTEMBRE**

ÉVÉNEMENT

➤ Feu d'artifice

**DIM. 10 SEPTEMBRE**

ÉVÉNEMENT

➤ Forum de la Vie Locale et Associative\*

**MER. 13 SEPTEMBRE**

➤ Collecte de sang par l'EFS

**DIM. 17 SEPTEMBRE**

ÉVÉNEMENT

➤ Fête des Jeux\*

**SAM. 30 SEPTEMBRE**

➤ Lancement de la nouvelle saison culturelle\*



Retrouvez tous les prochains événements sur le site [www.marly-la-ville.fr](http://www.marly-la-ville.fr)

\*À l'Espace Culturel Lucien Jean  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le mercredi de 9h à 12h. Les expositions sont visibles les soirs de spectacles.

